

❖ Des enjeux partagés sur le territoire

Le GAL a identifié, autour de la notion de patrimoine, trois thématiques partagées :

- **L'environnement et le cadre de vie** (comme un atout incontestable du territoire qui doit être au centre des préoccupations pour notre développement), le travail engagé par les collectivités en matière d'environnement (éducation à l'environnement, filière bois) est un gage de réussite pour les actions à venir.
- **L'agriculture** (comme un patrimoine local et une activité essentielle pour la revitalisation de nos zones rurales et la préservation de nos espaces de vie), ceci faisant suite à l'important travail de diagnostic engagé lors du précédent LEADER avec les agriculteurs.
- **Les savoir faire** (comme un élément identitaire incontournable qui doit être préservé et un potentiel économique qui a besoin d'être dynamisé), avec un exemple identitaire fort (la céramique), qui nécessite une démarche de relance économique.

